



SERAUCOURT : DÉBUT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT SUR LE CANAL

A compter du 28 mars, une déviation est en place suite au lancement des travaux de reconstruction du Pont de Seraucourt (RD32) par le Département de l'Aisne.

Après une première phase de travaux fin 2021 (mise en place d'une passerelle piétonne et rétablissement des réseaux), l'opération de reconstruction du pont permettant le franchissement du canal par la RD32 va démarrer.

Ces travaux sont devenus indispensables : l'état d'usure de l'ouvrage ne permet plus le passage des véhicules lourds.

A partir du 28 mars 2022, **l'ouvrage existant sera totalement reconstruit. Six mois de travaux sont programmés** : démolition de l'ancien pont, renforcement des fondations, mise en place d'une nouvelle charpente métallique, réalisation du tablier en béton, remise en place des réseaux, création des joints de chaussée, des bordures, des trottoirs et de la couche de roulement.

Durant les travaux, la circulation des véhicules sur la RD32 devra être interrompue. L'itinéraire de déviation empruntera les routes départementales n°32, n°34 et n°930, traversant les communes de Séraucourt-le-Grand, Artemps, Saint-Simon, Tugny-et-Pont, Bray-Saint-Christophe, Aubigny-aux-Kaisnes, Fluquières et Roupy.

La circulation des piétons sera maintenue pendant toute la durée du chantier **grâce à la passerelle récemment installée.**

Conscient des contraintes imposées, le Département fera en sorte que le délai de coupure de la circulation soit aussi réduit que possible.

Le coût global est de 1 155 000 €, l'opération bénéficie du concours financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID).